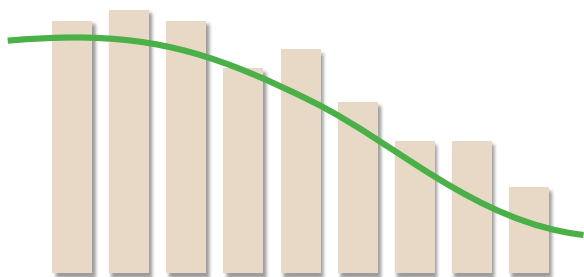


Opération éco-logement



Il existe un **fort potentiel d'économies** en électricité, en chaleur et en eau, simple à capter, en intervenant directement dans les logements, sans impact sur le confort des habitants.

La solution éco-logement, proposée par SIG-éco 21, vous permet de **réduire la consommation d'énergie** de vos bâtiments et peut diminuer **jusqu'à 20 %** vos consommations d'eau.

Une solution simple aux retombées multiples

Des économies durables

- Jusqu'à **20 %** de réduction sur le volume d'eau consommée,
- En moyenne, **7 % de réduction** de la facture d'électricité des habitants,
- Une baisse de la consommation thermique du bâtiment.

Un réseau de prestataires formés par SIG-éco21

Pour réaliser des prestations de qualité et adaptées à vos besoins, SIG-éco21 sélectionne et forme les professionnels qui interviennent dans vos bâtiments.

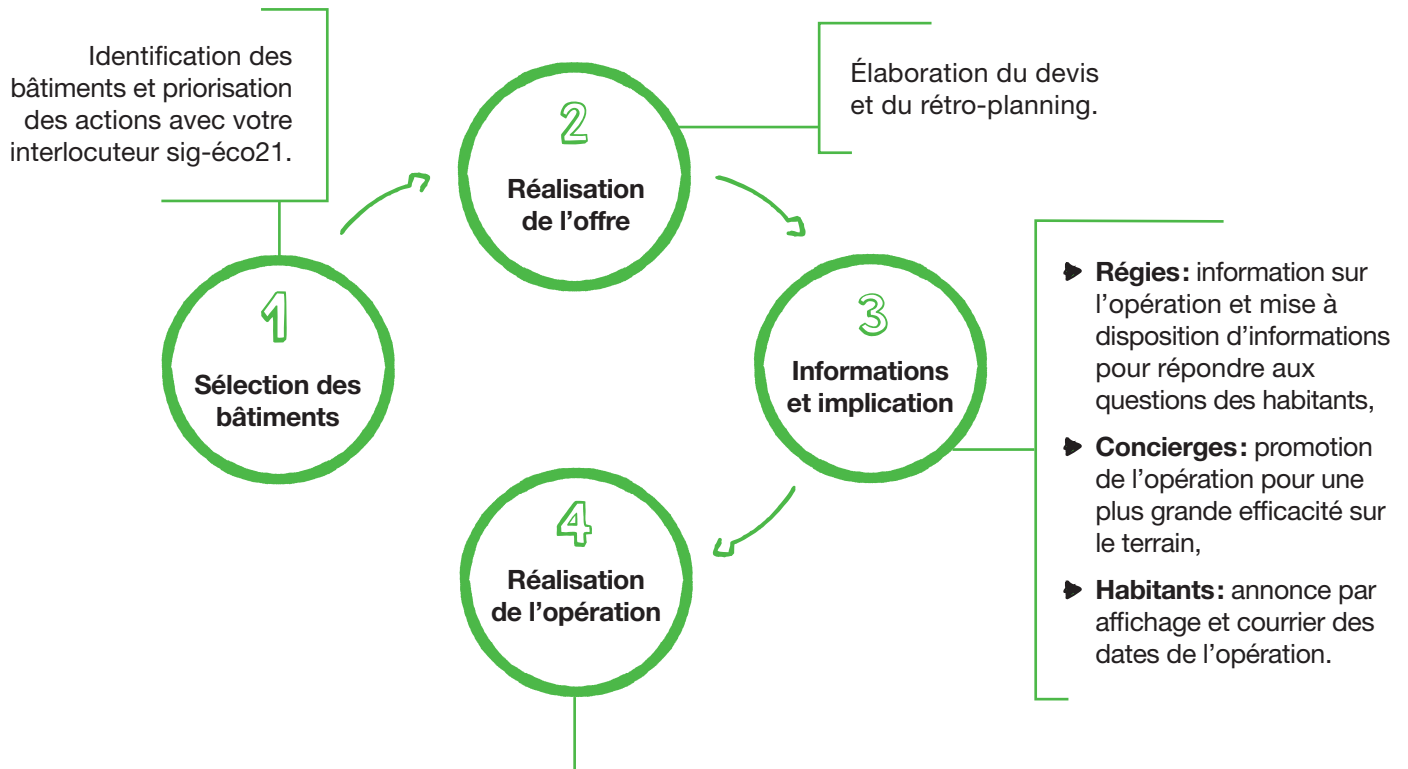
Des retombées positives

Vous valorisez votre action auprès des habitants en leur permettant de réaliser des économies sur leurs factures d'électricité et sur les charges liées à l'eau chaude sanitaire et au chauffage.

Vos avantages

- Une diminution immédiate et durable de la consommation d'eau de vos logements,
- Une diminution des coûts liés à la production d'eau chaude sanitaire et au chauffage,
- Une image favorable auprès des habitants.

La solution en 4 étapes



Etape 1

Événement de sensibilisation des habitants dans les allées d'immeuble

- ▶ Information sur les différentes solutions pour économiser de l'énergie (matériel et électroménager efficaces, éco-gestes),
- ▶ Prise de rendez-vous avec les habitants et implication par la remise de matériel (ampoules LEDs, coupe veille, thermomètres et guide éco-gestes).

Etape 2

Visites individuelles des logements (15-20 minutes par visite)

- ▶ Installation de réducteurs de débit sur les robinets et les douches,
- ▶ Vérification de l'installation du matériel remis en jour 1,
- ▶ Conseils pour moins et mieux consommer et remise de chèques électroménager.

Pour aller plus loin

Le plan d'action « Optimisation énergétique immobilière » vous permet de réduire les consommations d'énergies de vos immeubles en optimisant leurs installations techniques (chaufferie, ventilation, éclairage, etc.); votre patrimoine est ainsi valorisé.

Contact :

Votre chargé commercial ou
ecologement@sig-eco21.ch



éco21 vous aide à réduire vos consommations d'énergies et émissions de CO₂ sans sacrifier ni confort ni compétitivité.

